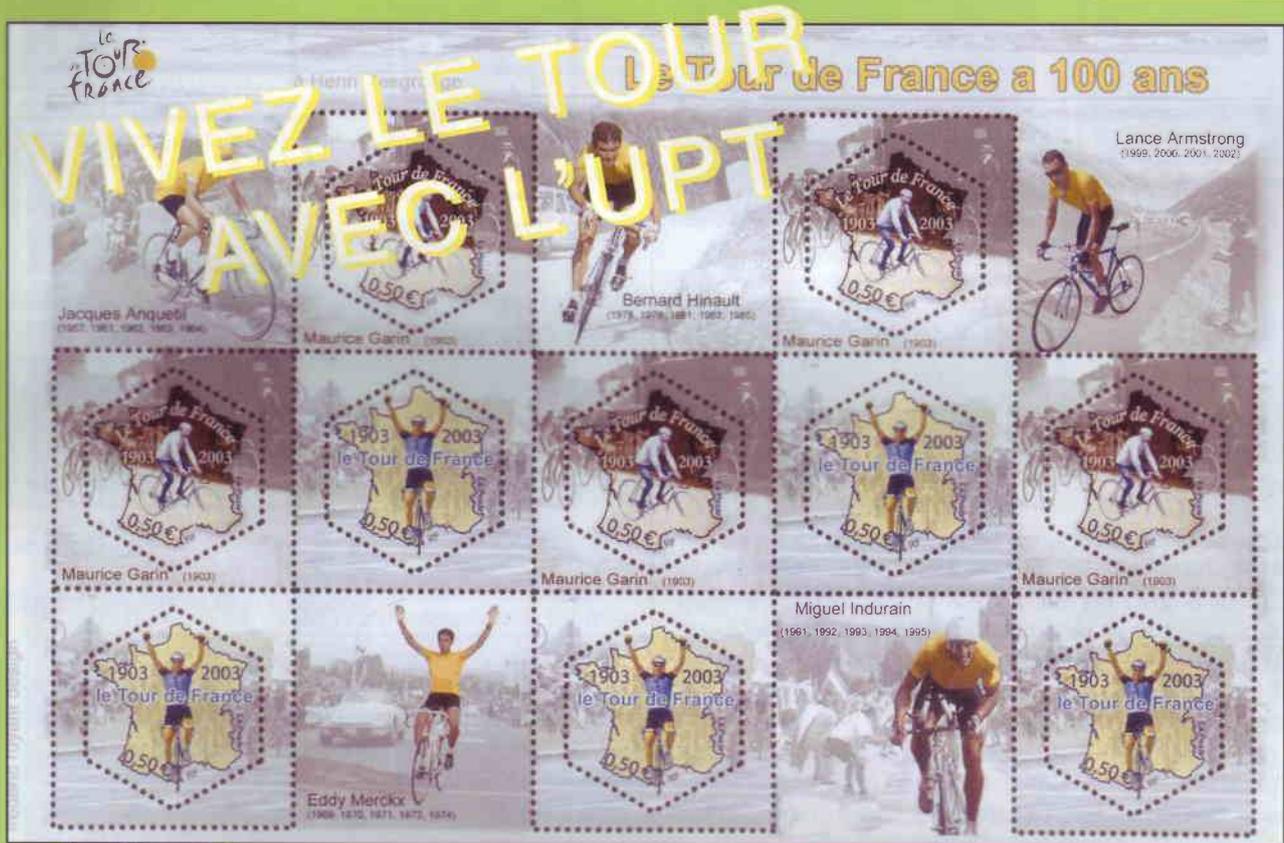


PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION DES PHILATÉLISTES
ET DES TÉLÉCARTISTES DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM



**Interview exclusive de
Françoise Eslinger,
nouvelle
Présidente d'Honneur
de l'Union (page 9)**

pour les jeunes

LE POINT COMMUN

Les timbres reproduits ci-dessous ont un point commun. Lequel ?



Réponse :

Tous ces monuments sont des abbayes. Une abbaye est un monastère dirigé par un abbé ou une abbesse. C'est un lieu ouvert. Un monastère est un lieu fermé abritant des moines ou des religieuses.

L'INTRUS

Parmi les timbres reproduits ci-dessous, il y a un intrus. Lequel et pourquoi ?



Réponse :

Le rugby, qui n'est pas un sport olympique.

LE PAYS MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours aisé de reconnaître la provenance d'un timbre. Celui qui est ici reproduit provient d'un pays qui a traversé d'incessants conflits qui au total auront fait depuis 1975 plus de 3 millions de morts (massacres, famine, sévices) et dont le gouvernement actuel tarde à juger les auteurs. L'industrie y est quasi inexistante. Ses ressources proviennent essentiellement de la culture d'une seule et unique céréale et de l'exploitation intensive du bois (avec une menace de futur désastre écologique). Son passé en fait un pays isolé qui n'attire aucun investisseur étranger, à l'exception d'un seul pays (ancien adversaire de son gouvernement) avec lequel il a signé un partenariat.



Réponse :

Le Cambodge, qui a connu la terrible période des Khmers Rouges, cultive essentiellement du riz et entretient des relations avec la Chine.

Philippe MALIGE

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

Pour les jeunes	page 2	La vie des groupes	page 12
Editorial	page 3	International	page 13
Evénement	pages 4 et 5	Les prêts-à-poster	page 14
La vie de l'association	page 6 à 8	Tribune libre	page 15
Entretien	page 9	Les timbres-poste	page 16
Kikekoi	page 10	Détente	page 17
Cartophilie	page 11	Services	page 18
		Petites annonces	page 19

La Gazette : revue trimestrielle éditée par l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom
78 rue Taitbout, 75009 PARIS, tél : 01 49 70 09 36, fax : 01 49 70 65 18, e-mail : upt.secnat@wanadoo.fr

Membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone.

Publiée avec le concours de l'Association pour le Développement de la Philatélie.

Directeur de la publication : Gérard Chauveau. **Fondateur** : Jean-François Gleizes. **Ancien rédacteur en chef** : Gaston Sagot.

Directeur de la rédaction : François Mennessiez. **Rédacteur en chef** : Philippe Malige. **Rédacteur en chef technique** : Eric Jariod.

Comité de rédaction : Danielle Sié, J.-M. Valdenaire, Denis Drouin. **Comité de relecture** : J.-P. Despin, M. Liffard, L. Vaurabourg, J.-F. Gleizes.

La Gazette : 3 allée Marcel Bocquier, 85430 Aubigny, tél : 02 51 98 06 88. **Gestion du fichier et logistique** : Marie-Hélène Lauff, J.-P. Rochoux.

Composition et impression : Point 44, 342 rue du professeur Paul Milliez, 94500 Champigny-sur-Marne.

Abonnements : 5,34 euros par an pour les membres de l'association et 7,50 euros par an (14,50 euros pour deux ans) pour les extérieurs.

Bulletin d'abonnement en page 15. **Dépôt légal** : à parution.

Ont participé à ce numéro : Michel Bablot, Pascal Bladinières, H. C. L., P. L., Michel Liffard, Louis Van Berten.

La Gazette n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

BONJOUR LES VACANCES !

Comme le dit, avec beaucoup d'humour Aude Ben-Moha dans son éditorial d'Atout timbres, il est quelque peu horripilant de voir femme et enfants bronzer en plein soleil pour des timbres appropriés aux vacances !

J'ajouterai : pourquoi un "Premier Jour" à Paris avec le TGV comme illustration et des cachets illustrés à Antibes, à Canet-en-Roussillon et à Saint Jean-de-Luz ? Pourquoi réduire l'hexagone à Paris et à quelques plages du sud pour des vacances philatéliques ?

La Poste, très sollicitée par le nombre impressionnant de timbres demandés, d'une part, et par les contraintes de plus en plus exigées par les sujets qu'elle reproduit, d'autre part, semble devoir faire face à des impératifs qui ne permettront plus de traiter certains sujets.

France Télécom ne s'embarrasse certes pas de ce genre de considération car les télécartistes ne représentent pas à ses yeux ce que les philatélistes représentent pour La Poste : on ne leur demande plus leur avis, ce qui est moins contraignant ...

Pour en revenir aux vacances ... il faut les mériter pour en profiter, et les représentants de notre association s'y attachent tous.

Du 3 au 6 avril, la 51^{ème} assemblée Générale s'est tenue au village vacances Azureva à Hauteville-sur-Mer, dans la Manche. Elle a réuni 175 personnes, satisfaites de l'accueil et de l'organisation régionale de Basse-Normandie, dans un contexte associatif très agréable et un esprit tout aussi convivial que culturel dans les domaines de la philatélie, de la cartophilie, des télécartes que dans bien d'autres.

Du 8 au 11 mai, le Congrès de l'Union Internationale des Philatélistes et des Télécartistes des Postes et des Télé-



communications a eu lieu à Poiana-Brasov en Roumanie et a rassemblé 20 participants français sur un total de 35 comprenant la Belgique, la Roumanie et l'Allemagne, la Norvège et le Portugal étant excusés. Son nom est maintenant "FILAPOSTEL" et un grand nombre d'objectifs a été fixé pour l'avenir.

Du 7 au 9 juin, le congrès de la Fédération française des associations philatéliques a eu lieu à Mulhouse. Il a réuni les pouvoirs de 40 délégués représentant l'UPT. Les élections, ayant lieu tous les trois ans, ont reconduit la presque totalité du Conseil fédéral, avec Robert Deroy comme Président (voir le prochain numéro de la Philatélie Française). Françoise Eslinger, notre Présidente d'honneur, a impressionné l'assistance par ses propos.

Les 28 et 29 juin, l'UPT a été présente dans les six villes étapes du Tour de France cycliste de 1903 à l'occasion du Premier Jour de sortie des timbres consacrés à son centième anniversaire : Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux et Nantes.

Comme vous pouvez le constater, avant les vacances, l'UPT a bien travaillé.

Je souhaite que vos vacances soient heureuses, pleines de richesses philatéliques, cartophiles télécartistes et autres, emplies de toutes ces petites joies qui font le bonheur de chaque jour ...

Gérard CHAUX - *Président Général*



ANTOINE, A NOUS REVOIR...

A la fin du mois de mars, Antoine Di Maggio, directeur du Service National du Timbre-poste et de la Philatélie (SNTP) depuis 1996, a fait valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé par son adjointe, Françoise Eslinger (lire l'interview page 9). Dès son arrivée à la tête du SNTP où il avait succédé à Guy Lormand, Antoine Di Maggio avait accepté la présidence d'honneur de l'Union, qui s'appelait encore à cette époque l'UPPTT. Il répondait pratiquement toujours présent à nos invitations, notamment lors de nos assemblées générales, et il était parmi nous en octobre dernier pour fêter notre cinquantenaire, à la fois au vernissage de l'exposition, au Musée de La Poste, et au repas de gala, le lendemain soir.

Son accent chantant, sa convivialité, sa détermination, étaient très appréciés à l'Union, à laquelle il apportait un soutien efficace auprès de La Poste. Rappelons notamment que son engagement a été déterminant pour que l'Union soit présente au Premier Jour du bloc "Centenaire du Tour de France". Antoine Di Maggio restera comme l'homme du renouveau de la philatélie, avec une ligne directrice, populariser le beau timbre, qu'il a su mener de façon remarquable, et remarquée. Il fut aussi, en tant que président de l'Association de Développement de la Philatélie, l'un des moteurs de Philexfrance 99. Au nom de l'ensemble des membres de l'Union, je lui fais part de toute notre sympathie et lui souhaite une retraite agréable et toujours riche d'activités, en espérant le revoir de temps à autre ... s'il le veut bien !

Gérard CHAUX

GRANDE BOUCLE ET PHILATELIE

Le centenaire du Tour de France est assurément le grand évènement sportif de l'été 2003. Illustration par le timbre... et ses à-côtés.

En cyclisme, le **Tour de France** n'est pas l'épreuve la plus ancienne (**Liège-Bastogne-Liège** a été créée en 1892, **Paris-Tours** en 1896), ni peut-être la plus mythique (ah, **les pavés et la boue de Paris-Roubaix** !). Mais c'est assurément la plus célèbre, par sa durée (trois semaines **aujourd'hui**), sa longueur (entre 2 500 et 5 745 km, record de **1926** !), son découpage en étapes qui sont autant de **mini-épreuves**, ses lieux d'exploits légendaires (le **Tourmalet**, l'**Alpe d'Huez**...), ses champions (Coppi, Bobet, **Anquetil**, Poulidor, Merckx, Hinault, et tant d'autres).

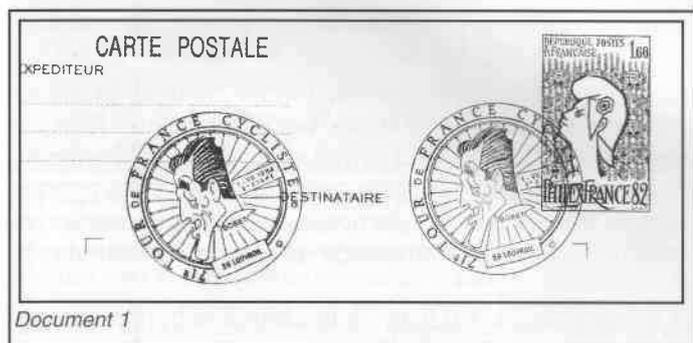
L'épreuve a été créée en 1903 par Henri Desgrange, le patron du journal "L'Auto". Le premier Tour comportait seulement six étapes, pour 2 428 km (quand même !). Il fut gagné par le "minuscule" Maurice Garin. Le maillot jaune, de la couleur du papier sur lequel était imprimé "L'Auto", fait son apparition en 1919. Mais, si le Tour fête cette année ses 100 ans, il n'en est qu'à sa 90^{ème} édition, puisqu'il n'a pas eu lieu entre 1915 et 1918, ni entre 1940 et 1946. On peut d'ailleurs noter que les deux timbres de



Monaco célébrant le 50^{ème} Tour (YT 633 et 634) ont été émis en 1963, alors qu'un timbre français, signé Decaris, avait fêté dix ans plus tôt, en 1953, le cinquantième anniversaire de la Grande Boucle (YT 955).



En philatélie, le bloc émis en juin 2003 par La Poste représente seulement les 2^{ème} et 3^{ème} timbres consacrés à



Document 1

l'épreuve, après celui de 1953. Mais il y a eu d'autres timbres sur les épreuves cyclistes, à commencer par ceux sur les Championnats du Monde, et celui sur le centième Paris-Roubaix (et non le centenaire !), l'an dernier.

On ne compte plus aujourd'hui les cachets postaux sur les étapes du Tour, oblitérations pour lesquelles les groupes

de l'Union (Auvergne, Basse-Normandie, Languedoc-Roussillon, etc) ont été souvent associés. A noter à ce propos l'étonnante série de cachets de l'année 1984, où un même visuel (une caricature de Bobet dans une roue de vélo - *document 1*) a suivi toutes les étapes.

Les flammes ont depuis le milieu des années 90 désormais cédé la place aux prêts-à-poster locaux, qui sont légion.

A elle seule, la Grande Boucle permet de constituer une collections de documents philatéliques de tout premier ordre... mais le timbre-poste s'y voit attribuer la portion congrue.

François MENNESSIEZ



Le 7 juillet 1982, un incident exceptionnel perturbe le Tour : l'étape Orchies-Fontaine au Piré, dans le Nord, est annulée à cause d'une manifestation des salariés d'Usinor. Le village de Fontaine, qui s'enorgueillissait d'être la plus petite commune de France a accueilli une étape du Tour, verra la Grande Boucle revenir chez elle l'année d'après. Un cachet postal a été mis en service en 1982 (annonçant un évènement qui n'a pas eu lieu ...), le même visuel sera repris l'année d'après.



PAP émis à Lodève pour le passage du Tour en 2002. A noter la faute sur le mot "juillet".

LE DISPOSITIF DE L'UNION POUR LE TOUR DE FRANCE 2003

Grande première : le Premier Jour des deux timbres "Centenaire du Tour de France" intervient dans les six villes ayant accueilli l'une des six étapes du Tour de 1903 : Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Paris. L'Union a obtenu de pouvoir présenter une exposition philatélique dans toutes ces villes, à côté du bureau temporaire "Premier Jour". Une série de souvenirs est disponible à cette occasion : une carte postale à 2 euros nue et 2,50 euros revêtue d'un timbre oblitéré Premier Jour; une enveloppe Premier Jour (format anglais ou français, au choix : 3 euros pièce); un encart de prestige (8 euros avec un timbre oblitéré Premier Jour, 10 euros avec 2 timbres).

Christian Chabert, qui avait déjà créé la très belle carte de l'Assemblée Générale 2003 de l'Union (reproduite en couverture de *La Gazette d'avril*), où il avait d'ailleurs fait à l'Union l'amitié de sa présence durant trois jours, a une nouvelle fois exprimé tout son talent dans la carte qu'il a spécialement créée pour l'Union à l'occasion de cet événement (voir en dernière de couverture de la présente Gazette).

Les six groupes de l'Union (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Pays de Loire, Ile-de-France) ont donc tous mis le grand braquet pour s'associer au centenaire de la Grande Boucle, en

présentant simultanément chacun plusieurs collections sur le cyclisme, à travers le timbre, la marcophilie, le prêt-à-poster, la télécarte et la carte postale.

A Nantes, l'exposition dure un mois, entre le Premier Jour du timbre et le passage du Tour, le 26 juillet. A Lyon, une animation jeunesse a été organisée autour du Premier Jour, dans le cadre des "Mercredis du Timbre". A Bordeaux, l'exposition a eu lieu dans les locaux du bureau de poste de Bordeaux Meriadeck, exceptionnellement ouvert le week-end pour l'occasion. A Toulouse, c'est la mairie qui a accueilli la manifestation Premier Jour, et les membres du groupe Midi-Pyrénées ont reçu l'assistance du cercle philatélique verfeillois. A Paris, c'est finalement la maison de l'Amérique Latine qui a accueilli le Premier Jour. Quant au groupe Ile-de-France, il sera présent, outre Paris, à Ville d'Avray, au départ de la dernière étape, le 27 juillet, avec cachet spécial, prêt-à-poster, et différents souvenirs.

Enfin, l'Union a fait réaliser un encart spécial regroupant 7 timbres, oblitérés des 7 cachets différents Premier Jour (les 6 ci-dessus, + Montgeron), encart disponible au prix de 18 euros auprès du secrétariat national de l'UPT, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

Le Tour se poursuit philatéliquement tout au long de juillet 2003, avec une oblitération temporaire à chaque étape.

LES CARTES EDITEES PAR DYNAPOST

Dynapost est une filiale à 65% du groupe La Poste. Dynapost assure la prestation courrier dans près de 2 000 entreprises et administrations (sous-traitance). La filiale, dont le siège est 53-55 boulevard St Romain à Montrouge, a été créée en mars 1993. Son PDG est André Sarrazin. Dynapost avec 950 salariés répartis sur 250 sites a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 31,1 millions d'euros. C'est en 1992 que Dynapost est devenu prestataire courrier du Tour de France. Dynapost assure la distribution du

courrier aussi bien pour les équipes et les suiveurs que pour la caravane publicitaire et la presse (entre 600 et 800 journalistes de la presse écrite suivent l'épreuve). Deux postiers se chargent de cette prestation. La distribution du courrier est assurée dans tous les lieux où peut se trouver le destinataire d'une lettre : le village départ, la salle de presse, les bus des équipes et les hôtels où sont logés les sportifs et les suiveurs. Ce sont entre 10 000 et 12 000 plus qui arrivent pendant le tour de France. Environ 5 000 courriers sont destinés aux coureurs. Richard Virenque arrive



Doc. n°1

en tête du nombre des lettres reçues avec près de 2 500 lettres par Tour de France ! Un camion aménagé en bureau de poste est présent à l'étape. Les produits de La Poste sont vendus dans ce camion. Depuis 1995, Dynapost publie une carte postale reprenant avec l'autorisation de l'organisateur, la société ASO (Amaury Sport Organisation), le parcours de la grande boucle (Doc. n°1).



Doc. n°2

Cette carte est à la disposition des coureurs, des suiveurs et de la presse dans le camion Dynapost. Elle est aussi disponible dans le bureau de poste de la ville étape. Son tirage est important : 75 000 cartes postales en 2002 et même 150 000 exemplaires les années précédentes. A noter qu'en 1995 et uniquement cette année-là, Dynapost a publié une deuxième carte reprenant l'affiche officielle du Tour de France (Doc. n°2).

Michel BABLOT

vie de l'association

HAUTEVILLE-SUR-MER : UNE A. G. REUSSIE !

L'assemblée générale de l'Union a eu lieu à Hauteville-sur-Mer (Manche) du 3 au 6 avril, et a débuté sous les meilleurs auspices, puisqu'un soleil éclatant était au rendez-vous. Les nombreux congressistes rassemblés dans la salle des débats auraient sans doute préféré aller chercher la mer à marée basse sous ce ciel argenté !

Le secrétaire général, Jean-Pierre Despin, a présenté le rapport d'activité de l'année 2002 avec beaucoup d'humour. En voici les points essentiels :

- congrès fédéral à Marseille, dont l'organisation avait été confiée au groupe Provence-Alpes-Cote d'Azur, dirigé par André Laurent.
- cinquantième anniversaire de l'Union, avec de nombreuses manifestations, dont l'exposition de prestige en octobre au Musée de La Poste, et la création de collections itinérantes du cinquantième.



L'assemblée écoute attentivement les propos de Philippe Malige, responsable du service des échanges de télécartes (photo M. Bablot).

- création d'une commission chargée de réfléchir sur l'avenir de l'Union, compte tenu des nombreux changements intervenant à la fois à La Poste et chez France Télécom. Les responsables de service ont présenté chacun en ce qui les concernait un rapport d'activité complet de l'année. Les délégués ont salué leur travail, qui est considérable. Si le président général a souligné qu'il fallait se mobiliser pour contrer une certaine baisse des effectifs, le secrétaire général de la Fédération Française des Associations Philatéliques, Yves Tardy, a rassuré l'Union en disant : "les jeunes que l'on a intéressé à la philatélie y reviennent un jour ou l'autre. Restez des passionnés !".



Vote studieux sous le contrôle du président du bureau de vote Joël Moisy et ses assesseurs (photo M. Bablot).

L'assemblée générale a approuvé la création à titre expérimental, pour un an, d'un nouveau service, sur l'annonce de la parution des prêts-à-poster locaux (cf page 18). Côté conseil d'administration, deux nouveaux élus, Jean-Pierre Fesche, du groupe Rhône-Alpes, et Claude Palard, du groupe Poitou-Charentes, sont venus remplacer François Petit et André Laurent, qui n'avaient pas renouvelé leur candidature. L'exposition conjointe à l'A.G., de niveau régional, comportait 104 cadres, représentant 34 exposants. C'est avec grand plaisir que les visiteurs ont noté la présence de nombreuses collections nouvelles. Le grand prix de l'exposition est allé à Claude Nez, et le challenge René Gayoux est passé de la Lorraine à la Basse-Normandie. Parmi le jury, on notait la présence d'Alain Daillet en tant qu'élève-juré (cf. entretien page 7).



Annick Labbé et Guy Hervieu, du groupe Basse Normandie, reçoivent le challenge Gayoux des mains de Pierre Horny, Président de l'UPT-Lorraine, ancien détenteur (photo C. Leborgne).

Cette 51^{ème} AG s'est terminée par un repas du palmarès des plus copieux, dans tous les sens du terme, avec un passage du rire aux larmes de l'émotion lorsque Françoise Eslinger, la toute nouvelle directrice du Service National des Timbres-poste et de la Philatélie, a accepté de succéder à Antoine Di Maggio au poste de présidente d'honneur de l'Union, avec des mots simples : "je vous remercie de m'avoir choisie. De simple adhérente autrefois, je deviens aujourd'hui présidente d'honneur. Quel parcours !"

Cette joyeuse assemblée a malheureusement été ternie par l'hospitalisation d'urgence, le vendredi après-midi, du président régional Jean-Claude Labbé, organisateur de la fête. Les délégués ont témoigné à son épouse tous leurs souhaits de prompt rétablissement, et leurs vifs remerciements pour le travail accompli par toute l'équipe du groupe Basse-Normandie.

Danielle SIE

Les lauréats de l'exposition :

- Histoire Postale et Grand prix du Jury : "Les sections", par Claude Nez (Basse-Normandie).
- Traditionnelle : "Les premiers timbres jusqu'aux émissions de Bordeaux", par Charles Cambin (Ile-de-France).
- Thématique : "Les cochons", par Eveline Barbay (Haute-Normandie).
- Classe ouverte : "Histoire de boîtes aux lettres", par Jean-Claude Labbé (Basse-Normandie).
- Classe 12/24 : "Le 40 c. de l'Empire", par Jean-François Thivet (Champagne-Ardenne).
- Jeunesse : "Le football", par Maxime Valdenaire (Ile-de-France).

HAUTEVILLE PAR LES TIMBRES

Lors du vernissage de l'exposition d'Hauteville, le maire de la commune, Patrick Helaine, a surpris tous les participants avec un discours timbré ! Morceaux choisis.

"Je suis fier de vous faire partager pendant quelque temps le plaisir que j'ai de vivre au cœur de paysages fabuleux, des paysages intacts, naturels et authentiques. Je suis un modeste philatéliste, et, en pensant à vous, j'ai pris quelques instants pour feuilleter mon album, ou plutôt mes albums, car j'en ai un peu partout. A cette occasion, je me suis senti un peu plus cultivé, je me suis détendu, j'ai tout oublié.

Mais revenons à Hauteville : vous êtes probablement arrivés avec le "Paquebot Normandie", certains en bleu clair, d'autres en bleu foncé. comme aux n° 299 et 300 du catalogue Cérès. Vous avez, je suppose, admiré l'archange du Mont Saint-Michel au n° 260 A, vous avez pour ce faire acquitté voici bien longtemps les 5 F de la valeur faciale du brun-clair du type II.



M. le Maire d'Hauteville lors de son discours à l'Assemblée Générale de l'Union (photo C. Leborgne).

A l'embouchure de la rivière la Sienne, comme dans mon album sur les cases 1718 et 2650, on pêche le saumon. Là, vous vous prenez pour le célèbre amiral Tourville du n° 600, vous jetez l'ancre après votre longue tournée de batailles et apercevez l'ancien poste romain de Alta Villa, la Hauteville sur Mer. C'est un petit village à la mer et à la campagne, une campagne de travailleurs, de paysans et de paysannes, avec des Mariannes et des Semeuses partout, fières, des grandes, des petites et de toutes les couleurs.

En été, les touristes pratiquent la voile, l'équitation (avec des chevaux superbes comme sur la figurine gravée du n° 965 du catalogue).

Qu'il me soit donné l'occasion de saluer votre modernité puisqu'en tant que 5653^{ème} lecteur au compteur de votre site Internet, j'ai découvert votre rayonnement, vos partenaires européens, votre Gazette, les stages de formation et la section des jeunes."

Merci, monsieur le maire, de toutes ces paroles. Nous ne pouvons reproduire l'intégralité de vos propos, mais ils nous ont fait chaud au cœur !

QUESTIONS A ALAIN DAILLET, ELEVE-JURE

Alain Daillet, président du groupe Rhône-Alpes de l'Union et vice-président national, était élève-juré à l'exposition philatélique d'Hauteville. La Gazette lui a demandé les raisons de cet engagement.

L. G. : quand as-tu décidé d'être élève-juré ?

A. D. : exposant depuis de nombreuses années en histoire postale (au niveau national), en philatélie traditionnelle (également au niveau national) et en philatélie thématique (au niveau départemental), j'ai rencontré les jurés lors de ces compétitions. J'ai eu aussi l'occasion de les contacter lors d'organisations sur Lyon, de manifestations avec compétition, pour la Fête du Timbre par exemple (niveau départemental), ou le congrès du groupement de Lyon (niveau régional). J'avais envie de comprendre comment est jugée une collection, comment travaille le jury. Comme un certain nombre d'exposants, j'ai eu l'occasion de critiquer le jugement porté sur ma collection, ou plus exactement le nombre de points obtenus et le niveau de médaille correspondant, car c'est la première chose que l'on regarde. La collection que l'on met en compétition est bien évidemment la meilleure et l'on attend une sorte de reconnaissance de son travail, pour la recherche des pièces et le montage sur les feuilles de présentation. Et puis, c'est bien connu, le jury ne peut pas tout savoir. Il suffit de lire les commentaires sur la fiche du jury, de les interpréter, de trouver des manques, pour conforter cette opinion. Alors, pourquoi ne pas tenter de devenir juré ? D'autant plus qu'ayant changé d'activité au sein du groupement philatélique régional (passage du poste de secrétaire à celui de premier vice-président), je pouvais consacrer ce temps libéré à autre chose. Par ailleurs, j'ai toujours essayé de regarder les collections des autres lors d'expositions compétitives ou pas : il y a toujours quelque chose à y apprendre, dans le domaine de la philatélie ou dans la façon de traiter tel ou tel sujet.

L. G. : l'apprentissage de la fonction de juré est-il intéressant et enrichissant ?

A. D. : j'ai participé en octobre dernier à une exposition inter-régionale en Haute-Savoie, puis à la régionale de notre 51^{ème} A. G., à Hauteville : deux expériences qui m'ont permis de participer au jugement des collections, certes dans mes "spécialités" (histoire postale et traditionnelle), mais aussi dans les autres. A ce niveau de compétition, la polyvalence est nécessaire. L'élève-juré est mis en position de juré. Il reçoit, avant l'exposition, les plans des collections à juger. Ceci permet de rafraîchir et même d'acquérir les connaissances nécessaires sur beaucoup de sujets, parfois très pointus. Au moment de juger, une fiche d'appréciation en main, il faut remplir une grille avec différents critères qui sont traduits en notes. Ce n'est pas facile. Il faut apprécier la collection en fonction de critères certes bien définis, mais c'est un peu comme une échelle où on ne sait pas trop sur quel barreau on va mettre le pied. L'expérience, bien sûr, joue un rôle important; de même la discussion entre jurés, face à chaque collection, permet de réduire le facteur personnel, la variable humaine.

(suite page 8)

vie de l'association



Alain Daillet (photo M. Babirot).

(suite de la page 7) C'est, me semble-t-il, le moment où on apprend beaucoup et où on arrive à situer la collection dans sa construction, dans la justesse de son contenu, dans le travail philatélique effectué, dans le travail de recherche des pièces, etc. Ce qui m'est apparu intéressant, c'est l'obligation d'examiner de très près l'idée du collectionneur, ce qu'il a voulu montrer et comment il a réussi à y parvenir. On peut s'émerveiller sur des collections

au thème original, aux pièces de qualité peu vues et même rares. C'est très enrichissant sur le plan personnel.
L. G. : est-ce difficile de juger les collections de l'UPT ?

A. D. : malgré mon peu d'expérience, il ne me semble pas plus difficile de juger des collections de tel ou tel club. A Hauteville, nous avons remarqué la diversité des thèmes présentés et un équilibre intéressant sur l'ensemble de l'exposition.

Nous avons eu des difficultés à mettre certaines collections dans une catégorie précise, certaines ont même dû être classées hors concours. Ces dernières, malgré leur intérêt (elles ont obtenu un prix spécial), n'auraient pas dû être présentées en concours, le comité d'organisation n'ayant pas joué son rôle. Les nouvelles catégories compétitives sont bien représentées : classe ouverte et classe courte ou 12/24, et même 16/32 !

L. G. : les rapports avec les autres jurés sont-ils bons et aisés ?

A. D. : OUI sans hésitation. De toute façon c'est une nécessité, puisque l'examen des collections s'effectue collectivement, de même que la détermination de la notation et l'harmonisation finale après étude des passeports. Le

travail en commun est important. Le président du jury et le président du jury sectoriel sont des animateurs du groupe de jurés et ont à faire en sorte qu'un consensus s'établisse pour chaque compétiteur. La subjectivité de chacun est assez réduite. C'est donc une nécessité de travailler en commun et en bonne entente.

Ce fut le cas dans mes deux expériences et même si parfois la discussion est vive, s'il y a des avis divergents, il m'a semblé que les échanges entre nous, les connaissances variées de chacun, permettent d'arriver à une analyse suffisamment commune garantissant un jugement adapté. Ces échanges sont fort enrichissants et je dois dire que j'en garde un bon souvenir.

L. G. : cette année, il y avait beaucoup de nouveautés. Comment as-tu apprécié ces nouvelles collections ?

A. D. : c'est vrai, il y avait beaucoup de nouveautés et cela montre bien le dynamisme de nos collectionneurs. L'arrivée de 5 collections en catégorie 12/24 révèle la volonté des exposants de présenter ultérieurement leur collection de manière plus développée. Cinq autres collections en classe ouverte apportent une vision nouvelle sur différents thèmes et une accessibilité meilleure pour le grand public. Personnellement je trouve ceci très encourageant pour l'avenir de l'exposition de notre A. G. Nous avons eu à juger les collections de télécartes, peu nombreuses, celles de cartes postales anciennes et de cartes postales modernes. Beaucoup de nouveautés et des thèmes inhabituels et originaux. J'ai eu un grand plaisir d'examiner les travaux de nos adhérents qui, globalement, sont de très bon niveau : nos stages de formation y sont sûrement pour quelque chose.

Propos recueillis par Danielle SIE

A PROPOS DE STAGE DE PHILATELIE...

J'ai rencontré à l'assemblée générale d'Hauteville-sur-Mer Anne-Marie Leuret, adhérente du groupe UPT de Haute-Normandie. J'avais fait sa connaissance au stage de philatélie de Ste Montaine en 1998. Nous avons sympathisé car, comme moi, elle ne connaissait pas grand chose en philatélie. A la fin du stage, tellement enchantées, nous nous étions quittées en disant que nous allions entreprendre une collection. Je l'ai donc revue cette année, pleine d'enthousiasme et me demandant si l'Union avait en projet de faire un stage de philatélie de 2^{ème} niveau pour l'aider à monter et cerner sa collection. En effet, Anne-Marie a commencé une thématique sur la faïence en Europe et sa curiosité l'a poussée à élargir sa collection au monde entier et à associer d'autres thèmes comme la céramique, la poterie, etc. Le virus philatélique l'a envahie complètement car elle a en projet de faire des recherches sur les oblitérations du Havre. Pourtant, Anne-Marie n'était pas philatéliste il y a quelques années. Petite, en classe primaire, elle participe à un concours de rédaction sur "La Résistance" et obtient le premier prix, qui se trouvait être un lot de timbres sur la 2^{ème} guerre mondiale. Enchantée, elle recherche d'autres timbres, mais sans plus. Deux ans plus tard, un cousin philatéliste

Rappel : comment devient-on juré ?

Le postulant à la fonction de juré doit au cours d'une période probatoire être élève-juré, en participant aux travaux du jury d'exposition dans sa spécialité philatélique. Pour être élève-juré régional, il faut :

1) présenter une demande écrite, avec avis du président de son association, adressée au président du groupement régional auquel il est rattaché. 2) justifier d'une médaille de grand argent en exposition de niveau 2 (régional). L'élève-juré participe aux travaux de deux expositions de niveau 2 (régional), dans sa spécialité philatélique, sous le contrôle de deux jurés nationaux différents. Chaque juré national écrit un rapport qui est remis au président du groupement, lequel le transmet au président de la commission fédérale des jurés. Sur proposition de celle-ci, la nomination du juré est prononcée par le bureau de la Fédération Française des Associations Philatéliques.

se marie et sa maman lui demande de donner en cadeau de mariage les timbres qu'elle a gagnés. Fin de l'aventure philatélique. Quelques années plus tard, elle rencontre un mari philatéliste, adhère à l'UPT, et le stage de philatélie déclenche une frénésie dans la recherche de pièces philatéliques et la volonté de présenter une collection en exposition. J'ai trouvé cette anecdote extraordinaire pour mériter d'être racontée justement à la veille d'un prochain stage de philatélie. Ce stage aura lieu à la rentrée : renseignez-vous auprès de votre président de groupe, l'Union prend à sa charge une grande partie des frais d'hébergement !

Danielle SIE

BIENVENUE, MME LA PRESIDENTE !

Françoise Eslinger est depuis le 1^{er} avril le nouveau directeur du SNTP, où elle succède à Antoine Di Maggio. Elle a immédiatement accepté la présidence d'honneur de l'Union, dont elle fut d'ailleurs membre à la fin des années 70. C'est la première fois qu'une femme accède à ce poste.

La Gazette l'a rencontrée pour un entretien exclusif.

L. G. : quel a été votre premier contact avec le timbre ?

F. E. : j'avais un oncle militaire en Indochine, et mes premiers timbres m'ont été offerts par lui quand j'avais 8 ans. C'était ceux sur Bao-Daï. Séduite par eux, j'ai commencé à conserver tous les timbres que je trouvais, je les ai accumulés, je les ai mis en albums. Puis je me suis fait mes petites présentations avec mes petits albums, mon musée imaginaire à moi.

L. G. : et votre premier contact avec l'Union ?



Françoise Eslinger au vernissage de l'expo de l'AG d'Hauteville (photo : M. Bablot).

F. E. : à ma sortie de l'école sup des PTT, mon premier poste se situait avenue de Ségur. C'est là où quelqu'un de l'Union est venu me chercher pour adhérer, sans doute Gaston Sagot, je n'ai plus un souvenir très exact de ce premier contact. Toujours est-il que je me suis inscrite, et que j'ai commencé à recevoir régulièrement des carnets d'échange, je suis même allée jusqu'à en confectionner quelques-uns. Vers 1985, mes occupations s'étaient tellement développées

que j'ai plus ou moins dû abandonner l'Union ... pour y revenir aujourd'hui !

L. G. : quel regard portez-vous sur l'Union d'aujourd'hui, et sur le monde philatélique associatif en général ?

F. E. : à l'assemblée générale d'Hauteville, j'ai vu beaucoup de monde, beaucoup de passionnés. Je dirais que pour vivre, une association philatélique doit tout d'abord avoir des adhérents impliqués, ce qui me semble le cas à l'Union.

Mais aussi il faut créer de plus en plus d'occasions d'animations avec La Poste.

Le salut des associations philatéliques, il est avec le SNTP. La philatélie, ce n'est pas seulement un plaisir solitaire (1), c'est aussi et avant tout un plaisir à partager. Il faut se donner l'occasion d'animer ensemble les événements qui font la vie du timbre, à l'image de notre action conjointe pour le 1^{er} Jour du Tour de France.

Je voudrais de cette façon que l'on montre au public combien le timbre est vivant, et pas seulement celui vendu en 1^{er} Jour, tous ceux aussi qui sont dans les cadres de l'exposition jointe au 1^{er} Jour. Cela suppose des gens pour présenter cette expo, qui viennent expliquer ce qu'il y a dedans, de la façon la plus vivante possible, sans que ce soit forcément l'exposant lui-même, d'ailleurs. La philatélie, c'est une passion qui se transmet, il faut l'expliquer de tout près. Moi, je fais venir du public en créant l'évènement. Vous, vous devez l'intéresser, le recruter, en parlant avec lui. Certes, tous les timbres du programme national ne se prêtent pas à ce genre d'opération, et certaines émissions localisées concernent plus directement le club implanté localement.

Mais votre avenir est dans ce genre d'animation conjointe avec nous.

L. G. : y aura-t-il un jour un timbre européen, utilisable dans toute la zone euro comme l'est la monnaie ?

F. E. : il existe déjà la série Europa, et il y a eu en 2000 un visuel commun, d'ailleurs dessiné par un Français, Jean-Paul Cousin. Mais chacun y avait ajouté les mentions propres à son pays. Si on se place dans l'hypothèse d'un timbre commun à la zone euro, je l'imagine possible une fois, pour créer l'évènement et asseoir la notoriété de l'Union Européenne. Quant à des émissions régulières, communes à tous les pays et valables partout, cela demande beaucoup de travail d'unification, et on est loin d'être prêt.

L. G. : le timbre est toujours vu comme un produit destiné aux particuliers. Or, 95 % du courrier en France émane des entreprises. Quelle est votre politique vis-à-vis de celles-ci ?

F. E. : la politique de la direction du courrier à La Poste, c'est de simplifier la fonction courrier dans l'entreprise, d'où la modernisation des machines à affranchir et la création des MAI (machines à affranchir intelligentes). Le timbre ne se prête pas vraiment à cet objectif. Mais nous avons des ouvertures vis-à-vis de cette clientèle : c'est tout d'abord la vente via Internet réservée aux entreprises, pour leur permettre d'acquiescer avec facilité du beau timbre en quantité, en feuilles, avec édition immédiate d'une facture. Ce service devrait démarrer en 2004. Nous développons aussi le timbre personnalisé à destination des entreprises, en galette, en roulette, en feuille autocollante. Le premier client est la SNCF, ce deuxième trimestre 2003, avec l'opération "Train Capitale". D'autres clients devraient suivre dès la rentrée.

L. G. : vous êtes aussi la nouvelle présidente de l'ADP. Quel regard portez-vous sur son action ?

F. E. : l'ADP est d'abord faite pour aider les associations à recruter de nouveaux philatélistes, à promouvoir ce loisir. Actuellement, l'ADP est plutôt un ensemble où chaque entité qui la compose a son projet (la Fête du Timbre pour la Fédération, les salons pour la CNEP, quelques sorties de timbres médiatisées pour La Poste...). Il reste du chemin à parcourir pour avoir des projets globaux et pas seulement conçus en terme de subventions aux uns ou aux autres. La création du site Internet de l'ADP est à ce titre exemplaire. Je dirais qu'au sein de l'ADP chacun doit y trouver son compte mais également apporter sa pierre.

Propos recueillis par François MENNESSIEZ

(1) La nouvelle présidente d'honneur de l'Union demande au Huron d'éviter toute interprétation de ses propos. Elle connaît l'animal !

Françoise Eslinger était précédemment l'adjointe d'Antoine Di Maggio, ayant en charge le développement culturel et commercial au SNTP. Elle est à l'origine de nombreuses initiatives qui ont fait bouger la philatélie au cours des années passées, et poursuivra la ligne directrice du SNTP : médiatiser le timbre, faire en sorte qu'il se voie, créer l'évènement autour de lui. Titulaire de plusieurs diplômes supérieurs (sciences éco, statistiques, mathématiques), elle a fait toute sa carrière à La Poste. Directrice commerciale en Ile-de-France, directrice de La Poste de l'Aisne, directrice du marketing dans le Nord-Ouest, directrice de La Poste de Paris-Est, telles sont quelques-unes des fonctions qu'elle a occupées avant d'intégrer le SNTP fin 1997. Son successeur à la direction culturelle et commerciale du SNTP est Louis Virgile.

DE GARNISON EN GARNISON

La Gazette vous propose une nouvelle rubrique : à partir de pièces philatéliques transmises par vous, reconstituer une histoire, un parcours, et enrichir ses connaissances.

Messieurs Levasseur et Cie, éditeurs à Paris, ne se doutaient pas qu'ils devraient attendre plusieurs mois avant d'avoir une réponse à la lettre adressée le 7 décembre 1904 à Ludovic Beslin, sergent-fourrier au 8^{ème} Colonial à Oléron (Charente-Inférieure). Lorsque celle-ci arrive dans l'île, son destinataire est déjà parti pour l'Indochine...

UN PEU D'HISTOIRE...

A la fin du XIX^{ème} siècle, la politique extérieure des grandes puissances européennes est surtout coloniale et en France, il existe dans l'opinion publique un courant favorable à cette expansion. Depuis près d'un siècle, l'influence française s'exerce en Asie par différents moyens. En 1874 un traité instituant un protectorat a été conclu avec l'Annam. En 1881, le gouvernement français veut contraindre la cour de Hué à l'application effective du traité par une démonstration navale et par l'établissement de postes militaires au Tonkin. Après des années de négociations avec l'Annam et la Chine, suivies d'intimidations, de heurts, d'ultima-

ce-Tonkin. Elle arrive à Haïphong le 12 janvier 1905 après une traversée probable de 30 à 33 jours.

Cinq étiquettes apposées par les vaguemestres subsistent encore au recto de l'enveloppe. De fortes traces de colle, apparentes sous les papillons du 4^{ème} et du 5^{ème} Tonkinois, font penser à l'arrachage de deux autres étiquettes. Trois pré-imprimées "Inconnu au ..." semblent indiquer que les mouvements au sein des unités étaient fréquents.

De Haïphong un vaguemestre la dirige sur le 2^{ème} Tonkinois à Sept-Pagodes (1^{er} janvier 1905) où elle se promène entre le 1^{er}, le 4^{ème} puis le 3^{ème} Tonkinois. Réexpédiée à Hanoï le 15 janvier 1905, elle part pour Bac-Ninh le 19 janvier.

Retour à Hanoï le 21 janvier, dirigée sur Nam-Dinh (22 janvier) qui l'envoie au 5^{ème} Tonkinois à Phu-Lieu. Mention manuscrite "Voir 18^{ème} Colonial" à Haïphong (24 janvier). Le 25, le trésorier appose l'étiquette "Inconnu au 18^{ème} Colonial" et la fait suivre au 9^{ème} Colonial à Hanoï (27 janvier). Son périple au Tonkin est terminé. Elle change de territoire, le 9^{ème} paraissant être à Hué (Annam).



Recto de la lettre.



Verso de la lettre.

tums de part et d'autre, le protectorat est reconnu en 1883. A Paris, les critiques à la Chambre, à droite comme à l'extrême-gauche, et la chute des Cabinets provoquent de nombreux allers-retours des troupes servant en Indochine. L'expansion se poursuit malgré tout sous Jules Ferry, le "Tonkinois".

Entre 1896 et 1905, Paul Doumer, Gouverneur général, met un terme à la piraterie et s'assure la coopération de la plus grande partie de l'élite indigène. Les troupes ne sont pratiquement plus engagées et le 1^{er} novembre 1904, la franchise pour le Corps expéditionnaire "dit" du Tonkin, accordée en 1883, est supprimée (décret du 6 février 1904).

Grâce aux multiples (32) indications manuscrites, aux 5 étiquettes des formations militaires, aux divers timbres à date répartis au recto et au verso, on peut essayer de suivre le trajet de cette enveloppe en quête du sergent-fourrier.

L'éditeur la poste au bureau Paris 48, rue Littré le 7 décembre 1904. Le lendemain, elle est au bureau de Château d'Oléron où le vaguemestre demande de la faire suivre. L'absence de cachet de transit ne permet pas de préciser quel a été son trajet Fran-

Elle transite le 2 février 1905 par Tourane (Annam), aujourd'hui Da-Nang. 61 jours après son départ de Paris, elle trouve enfin son destinataire le 5 février à Hué, puisqu'aucune mention de retour ne figure sur l'enveloppe. Hommage à la conscience des vaguemestres.

Le dossier du sergent-fourrier Ludovic Beslin est répertorié sous la cote 7Yf81847 au Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT) au château de Vincennes. Il aurait été intéressant de le consulter, malheureusement il a été envoyé au Fort de l'Est (!) où il est introuvable... mal classé ou détruit.

De même il n'existe pas ou plus de Journal de Marche des régiments entre la fin du XIX^{ème} siècle et 1914. Dommage !

Michel LIFLARD

Le document ci-dessus a été transmis par Linéda Tanic. Pour alimenter le kikekoi des prochaines Gazettes, envoyez une photocopie de votre document à : Philippe Malige, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan.

LES CARTES POSTALES MODERNES DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM



1 - Dans les précédentes éditions de La Gazette, nous avons passé **sous silence** une carte publiée par La Poste à l'occasion de l'élection du **timbre** de l'année 2001. Il s'agit du choix des enfants en ce qui concerne la série de l'année. Le bloc "animaux des bois" était arrivé en **tête**, d'où cette carte montrant le hérisson (montage "PiM Créations").



2 à 4 - France Télécom vient de publier une série très branchée de 3 cartes : émotions, sensations, réactions. Ces trois cartes, diffusées par le réseau Cartcom, assurent la promotion du téléphone mobile avec écran couleur et de l'ADSL autour des slogans "avec votre mobile, mettez de la couleur dans vos émotions", "avec l'Internet haut Débit, mettez de la vitesse dans vos sensations" et "avec l'Internet haut Débit et la couleur sur votre mobile, vivez un monde à réaction".

5 - Cette série est complétée par une carte sur le thème du foot ou un joueur affirme sur son maillot "Vivez à fond vos émotions". La carte a aussi été diffusée par le réseau Cartcom.

6 - Orange, la filiale téléphonie mobile du groupe France Télécom, utilise en cette année 2003 la carte postale pour avertir ses clients qui utilisent la mobicarte que leur numé-

ro de téléphone ne sera pas conservé s'ils ne recreditent pas leur compte mobicarte. La carte voyage à découvert. L'affranchissement fait l'objet d'un accord n°759/03/010-AN avec La Poste.

Merci à Marcel Drouet pour sa collaboration.

Michel BABLOT

A travers la presse

Au cours du trimestre, La Gazette a reçu les revues suivantes (entre parenthèses, titre des principaux articles) :

- **Le Philatéliste Croix-Rouge**, chez G. Bodet, 12 rue de la Ballastière, Passay, 79290 St Martin de Sansay. N° 89, avril 2003 (vie du club, chronique des nouveautés, les cartes des prisonniers de guerre italiens 1914/18, résultat de ventes sur offres).
- **Bulletin du Cercle Philatélique Vésulien**, BP 13, 70001 Vesoul CEDEX. N° 97, janvier-mars 2003 (la fabrication du timbre, Semeuse des XIX^{ème}, XX^{ème} et XXI^{ème} siècles, cartophilie : les chapelles de Ronchamp).
- **Philat'EG national**, 56 bis îlot des flamants roses, 11430 Gruissan-Plage. N° 96, mars 2003 (chronique des TAAF, les sources thermales radioactives, survol des entiers postaux, le courrier du bureau des nourrices).
- **Phila-Revue**, Hôtel de Ville de 92800 Puteaux. N° 114, printemps 2003 (découverte d'un faux pour servir; le n° 32 de Zanzibar; les MOB et LSA).

La vie des groupes

LANGUEDOC-ROUSSILLON

La plaquette Biscara à Michel Carrière

Lors du Congrès de la FFAP de Marseille, la plaquette Biscara a été attribuée à Michel Carrière, responsable des échanges à l'Union et président du club philatélique de Lodève. Cette plaquette récompense les personnes ayant œuvré de façon importante sur un plan régional en faveur de la philatélie. Le président général honoraire de l'Union, Jean-François Gleizes, a remis cette distinction au récipiendaire lors de l'inauguration de l'exposition du groupe Languedoc-Roussillon consacrée au 50^{ème} anniversaire de l'Union, le 1^{er} novembre 2002, en présence du député-maire de Lodève. Lors de l'AG du groupe, le 10 février 2003, l'ami Michel a été élu président du groupe régional de l'UPT. La Gazette se joint à tous les amis de Michel Carrière pour lui présenter ses félicitations.



Michel Carrière à la tribune de la 51^{ème} AG de l'UPT. (photo M. Bablot).

Jean-Claude Bourret, responsable des nouveautés PAP à l'Union, informe les lecteurs de La Gazette qu'une exposition s'est tenue durant un mois, à compter du 19 mai dernier, au bureau de Poste des Lilas, pour le lancement du PAP original de cette commune. Il peut fournir les 10 enveloppes PAP au prix de 5,45 euros, à lui commander directement : Jean-Claude Bourret, 28 rue Barrault, 75013 Paris.

CONGRES DE VERSAILLES

A l'occasion de la réunion de l'Assemblée Nationale et du Sénat en Congrès à Versailles, le 17 mars, au sujet de la décentralisation, une enveloppe souvenir revêtue du timbre "Aménagement du Territoire" oblitéré du cachet spécial du Congrès a été proposée par l'Union à ses sociétaires, au prix de 3 euros.

DERNIER VOL DE CONCORDE

A la fin du mois de mai 2003 ont eu lieu les derniers vols du Concorde, dont le manque de rentabilité a amené Air France à cesser l'exploitation.

Pour commémorer cette dernière boucle supersonique, l'UPT de La Poste a mis à la disposition de ses adhérents une enveloppe illustrée avec le timbre "Concorde" issu du bloc "Le siècle au fil du timbre - les transports", oblitéré du cachet illustré spécial "vol spécial - Concorde" du 31 mai 2003.

Ce souvenir, édité spécialement pour l'occasion par l'Union, est proposé au prix de 3 euros.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

C'est dans le très agréable cadre du "Western Club" d'Aix en Provence que le 2 mars dernier, le groupe P.A.C.A a tenu son assemblée générale annuelle, sous la présidence d'André Laurent et avec la participation de Jean-Pierre Despin, Secrétaire Général National, représentant le Président Général Gérard Chauveau.

Devant, hélas, un public peu nombreux (seulement 26 adhérents), chaque responsable de service a présenté son rapport d'activité.

Dans son allocution, André Laurent a fait savoir qu'il cesserait au mois d'août prochain ses activités au plan national pour se consacrer pleinement et entièrement au groupe. Jean-Pierre Despin, continuait par un éloge du groupe avec le regret du retrait d'André Laurent de ses fonctions nationales en rappelant également son implication dans la réussite de l'organisation du 75^{ème} congrès national à Marseille en 2002.

Puis au nom du Président Général, il remettait 3 médailles commémoratives de l'UNESCO à Simone Lafage, Claude Bernard et André Laurent, tandis qu'un diplôme d'honneur était décerné par le G.P.P. (Groupement Philatélique Provence) à Richard Dalarso pour l'ensemble des services rendus à la philatélie depuis plus de vingt ans. En guise de conclusion, chacun s'est retrouvé autour d'un apéritif et d'une tombola gratuite suivie d'un repas.

Louis VAN BERTEN



Richard Dalarso reçoit le Diplôme d'Honneur du G.P.P. des mains d'André Laurent, président de l'Upt-PACA.

BAS-RHIN

Le groupe Bas-Rhin de l'Union a organisé à Strasbourg, en commun avec une autre association alsacienne, l'exposition philatélique pour le Premier Jour des timbres "Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne" et "Europa, l'art de l'affiche", les 8 et 9 mai. Cet événement s'est déroulé dans l'enceinte du Parlement européen, qui pendant ces deux jours, tenait ses traditionnelles journées "Portes Ouvertes". Plusieurs souvenirs ont été réalisés à cette occasion : une enveloppe et une carte Premier Jour de chacun des 2 timbres, à 2,50 euros pièce; un encart Premier Jour de chacun des 2 timbres, à 5 euros pièce; et une enveloppe et une carte Premier Jour sur soie de chacun des 2 timbres, à 3,50 euros pièce. Contact : UPT Bas-Rhin, BP 35, 67001 Strasbourg CEDEX.



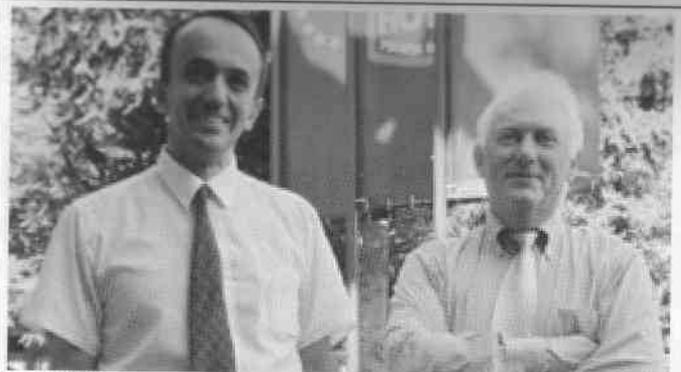
FILAPOSTEL ... Bonjour et bienvenue, UIPPT...Au revoir

L'Union Internationale des Philatélistes et des Télécartistes des Postes et Télécommunications, créée en 1994 à Paris, a tenu son 3^{ème} congrès en Roumanie, les 14-16 mai 2003.

Le congrès a pris de nombreuses décisions et a tout d'abord modernisé et modifié le nom de l'association. Désormais on dira FILAPOSTEL, un titre et une dénomination faciles à identifier sur toute la planète, des anglophones aux hispanophones en passant par les russophones et les lusophones : FILA pour la référence aux timbres-poste et à l'idée de collection, POSTEL pour bien marquer l'attachement de l'association aux personnels des métiers ayant une relation avec les postes ou les télécommunications. Un logo est en cours d'élaboration ...le mot : FILAPOSTEL écrit en exergue sur une représentation symbolique du globe terrestre.

Les autres décisions importantes du congrès sont les suivantes :

- la création d'un site Internet dédié à FILAPOSTEL;
- une feuille d'information digitalisée tous les 2 ou 3 mois;
- l'organisation des sessions de cours de langue anglaise à caractère philatélique en résidentiel et dans un lieu touristique (Malte, île de Man, Irlande, etc). L'idée est de proposer aux adhérents de FILAPOSTEL une formation destinée à mieux communiquer en anglais avec un négociant, lire un site Internet ou une petite annonce ou une VO rédigé dans la langue de Shakespeare;



Dan Mihail Curpen, président des philatélistes et des télécartistes de Posta Romana et de RomTelecom et John Dufait, président de FILAPOSTEL. (Photo P. Malige)

Faciliter des informations (voire les proposer) sur les vignettes autocollantes de type FRAMA (LISA ou autre en France) et commercialisées par les Postes des différents pays;

- ✓ une vente à prix nets open sur Internet multilingue.

A l'issue du congrès, John Dufait, de la Belgique, a été reconduit dans ses fonctions de président.

Merci à Dan Mihail Curpen, à Gheorghe Oroian, à Daniella Rebeles et à toute l'équipe de nos amis Roumains pour la remarquable organisation de ce troisième congrès. Le prochain congrès de FILAPOSTEL est programmé en France en 2006. Tous les membres de l'UPT intéressés par les activités ci-dessus indiquées peuvent d'ores et déjà envoyer un

e-mail pour obtenir "on line" les informations en temps réel et se faire ainsi enregistrer dans le fichier des adresses électroniques.

P. L.

mobicartes

orange™

la mobicarte
e-recharge 15Euros
Prix conseillé : 15Euros
Crédit de communications : 15Eur
Validité : 2 mois

Pour recharger votre compte,
Appelez gratuitement le 224.
Entrez ces 14 chiffres :

71332622875179

* A compter du rechargement,
Le crédit est irrévocablement
perdu s'il n'est pas utilisé
pendant sa durée de validité.

Cette recharge est compatible
avec le compte mobile.
Dans ce cas, le crédit n'est pas
soumis à une durée de validité.

No Serie : 0229652435
Expire le : 31/03/2005

Orange vous remercie.
Pour toute assistance, contactez
votre service clients Orange.

DUBOIS JEAN-LUC
TABAC-LOT
185 AVENUE PASTEUR
33185 LE MAILLAN

29-03/2003 10103 - 236552

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCEE

C'est tout nouveau, mais ça ne va certainement pas faire plaisir aux collectionneurs ! Orange vous propose depuis peu un nouveau moyen de recharger votre compte mobicarte avec l'e-recharge.

Comment cela fonctionne ? C'est tout simple. En vous présentant dans votre point de vente habituel (tabac, presse...) et contre le paiement d'une recharge de 15, 25 ou 35 euros, il vous est remis un simple ticket (comme le reçu d'une carte de paiement) sur lequel figurent les mêmes informations que sur le support habituel plastique qui vous était remis par le passé et que vous conserviez précieusement. Le principe de rechargement reste identique via le 224 en composant les 14 chiffres inscrits sur le ticket. Autre nouveauté : ce système est compatible avec les titulaires d'un compte mobile. Toutefois, le crédit n'est pas soumis à une durée de validité.

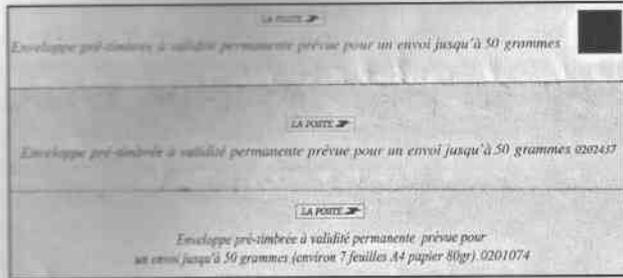
Vers la fin de la collection des mobicartes ? Si cela n'est pas décidé, en tout cas, cela y ressemble fort ...!

Philippe MALIGE

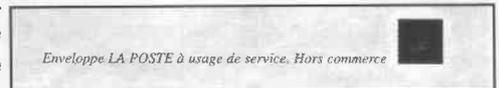
les prêts-à-poster

LES ENVELOPPES PRÉAFFRANCHIES JUSQU'À 50 G - LE BON DOS

Ces enveloppes de la famille des **entiers** n'attirent pas systématiquement les collectionneurs. Leur recto reprenant simplement le **visuel de la Marianne** et leur format 23 x 16,5 font que ces pièces trouvent peu de place dans le cœur, si ce n'est les **albums** des philatélistes. Pourtant, le verso ne peut laisser indifférent le curieux. Au gré du courrier sauvé des corbeilles à papiers et des brocantes, foires toutes collections, le curieux remarquera, par exemple, au dos de la génération Marianne République française trois possibilités dans le corps des caractères. Quant aux enveloppes Marianne RF, elles voient également leur verso modifié au gré du temps. Le carré typographique disparaît au profit du numéro d'imprimeur, enfin, il est précisé que ces enveloppes sont prévues pour sept feuilles de papier A4 80 gr. Enfin, pour compléter cet aperçu, l'album ne



pourra être complet sans l'enveloppe de service de même apparence. Le recto a



tout de l'enveloppe vendue dans les bureaux de Poste, pourtant, le verso indique : hors commerce. Ces variantes, ne **faisant pas** l'objet d'information de la part de La Poste, elles participent au plaisir que tout collectionneur éprouve à **trouver la différence**. En cela, les enveloppes de 50 gr. ont bon dos. **Denis DROUIN**

LES ENVELOPPES À FENÊTRES PRÉAFFRANCHIES JUSQU'À 20 G - DE-CI DE-LÀ

La Marianne bleue à gauche de la figurine disparaît sur les derniers tirages des enveloppes à fenêtre jusqu'à 20 g (illustration 1). La figurine se voit entourée d'un trait simulant une dentelure. Les bandes de phosphore quittent les côtés verticaux de la figurine ; elles sont désormais à gauche, à la place de la Marianne disparue.

La fenêtre laisse entrevoir l'intérieur. Celui-ci est imprimé d'un motif constitué de logos La Poste (illustration 2) convergeant vers un centre, à droite de la fenêtre. Il existe également une version logos convergeant vers la gauche et une version logos ondulant, sans convergence.

Denis DROUIN



PAP LUNÉVILLE - AU SECOURS DU PATRIMOINE



Le 2 janvier 2003 le château de Lunéville est la proie des flammes. L'émotion à la vue de ce joyau d'architecture, souvent appelé le Versailles de la Lorraine provoque des initiatives en vue de sa reconstruction.

La Poste de Meurthe-et-Moselle s'associe à ce mouvement. Un PàP spécifique est proposé. Pour 10 enveloppes vendues, La Poste reversera un euro à l'association "Château des Lumières" chargée de collecter les fonds pour la réhabilitation du château.

Les collectionneurs désirant acquérir cette enveloppe pourront envoyer leur commande à : Philippe Masson, DRGP, Direction de La Poste, BP 4027, 54039 Nancy Cedex.

D'AUTRES INFOS SUR LES PAP SONT EN PAGE 18.

IL FAUT DÉ-MO-NÉ-TI-SER

Récemment je rencontrais un ami philatéliste de trente ans bercé par les nimbes de l'entreprise privée et qui se gaussait d'avoir bien eu les postiers en affranchissant sa lettre d'un timbre-poste de la Conférence de la paix avec une valeur faciale de 3 F (anciens bien sûr, ce qui fait 0,2 centime d'euro) et qui avait été acheminée sans histoire. Révolté je le traitais de vieil imbécile et de sombre idiot. Il est resté tout coi et je lui demandais si à son avis un jeune postier de 20 ans pouvait se mettre dans le ciboulot les 4 500 timbres de France émis depuis 1849 non démonétisés émis en anciens francs, en francs lourds et en euros. Il en a convenu que non mais a honteusement avoué que c'était de la faute à La Poste qui aurait dû, comme la Banque de France pour les pièces et les billets, démonétiser ces valeurs anciennes, vieilles de plus de 150 ans...



Pourtant en n'accomplissant pas cet acte tout à fait légitime, voilà à quoi on s'expose.

Pour des raisons commerciales obscures boustées par le négoce qui allait paraît-il étouffer, des attermolements à n'en plus finir des autorités postales, des positions très en repli par rapport à certains opérateurs postaux européens, on en arriva à la conclusion que "temporairement" les timbres-poste exprimés en anciens francs et en francs lourds pourraient être encore utilisés. Espérons que ce "temporairement" sera court et vite supprimé à la hâte, un dimanche matin par voie de décret au journal officiel, afin que personne ne s'y attende comme les dévaluations d'antan et afin de rétablir une situation saine.

On s'imagine le chaos si la pression des numismates avait été aussi forte et que l'on puisse encore utiliser les vieilles coupures et pièces exprimées en francs en même temps que les euros ; pourquoi pas encore utiliser les vieilles pièces de 100 sous en aluminium pour aller acheter un timbre en euros... Mais les numismates, eux, ont très vite compris l'intérêt d'une démonétisation et cette position saine leur a permis de multiplier par dix sinon plus la potentialité de leurs adeptes. Demandez à un négociant

combien il vend aujourd'hui de classeurs pour pièces en euros, vous serez surpris du résultat. Le marché est considérable, les jeunes, les très jeunes recherchent toutes ces petites pièces de monnaie et vivent avec leur temps pas avec leur vieux passé. Et demain avec l'Europe à 25 cela sera encore plus grand. Pendant ce temps là nos "petits" négociants et nos "petits" philatélistes continuent de freiner des quatre fers comme le vieux cheval de la diligence pour que l'on ne démonétise pas.

C'est bien connu les philatélistes n'ont jamais su vivre avec leur temps, ils n'ont même pas su profiter de ce passage à l'euro pour séduire des populations nouvelles de collectionneurs. En fait il s'agissait surtout de donner la possibilité d'affranchir avec les stocks considérables constitués par le négoce, le problème était là.

Ceux qui ont acheté un jour des stocks et des stocks de timbres ce n'est pas par philanthropie mais bien pour faire du bénéfice, un confortable bénéfice à la revente. Le risque c'est le risque, et le business c'est le business et on ne va pas se leurrer sur la déconfiture de ceux qui n'auraient pas manqué de faire des profits sur le dos des philatélistes... Quand on perd à la Bourse on ne vous rembourse pas vos pertes.

Avec une pièce d'un euro on peut acheter aujourd'hui quelque chose à Madrid, Berlin, Rome, Athènes et demain à Varsovie. Avec un timbre en euros émis en France, on ne peut affranchir un objet postal qu'en France. On n'a même pas su trouver une stratégie européenne pour utiliser un timbre en euros dans tous les pays de la zone euro. Bien sûr c'était moins important que de maintenir la pression pour continuer d'utiliser ses vieux rogatons et de maintenir le pouvoir d'affranchissement d'un 10 F Marianne de Gandon à 0,015 euro.

Allons soyons sérieux, il faut donner un coup de pied dans la fourmilière et il faut dé-mo-né-ti-ser. De toute façon, un jour ou l'autre il faudra y venir et le plus tôt sera le mieux.

H.C.L.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à La Gazette, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Souhaitez recevoir La Gazette (cochez la case choisie) :

- un an, 7.50 euros
 deux ans, 14.50 euros

Date : Signature :

A retourner à : La Gazette, chez François Mennessiez, 3 allée Marcel Bocquier, 85430 Aubigny, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre de "UPT".

les timbres-poste

LE PROGRAMME DU TROISIEME TRIMESTRE :

Attention : les informations publiées ci-dessous sont celles dont nous disposons à la mi-mai. Elles sont donc susceptibles d'évoluer, et incomplètes. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le site internet de La Poste (<http://www.laposte.fr>) ou votre bureau de Poste.

- 7 juillet : 0,75 euro, "Œuvre de Paul Signac, La Bouée Rouge". Format vertical, héliogravure. Mise en page de Didier Thimonnier. Premier Jour les 5 et 6 juillet à St-Tropez.
- 7 juillet : 1,11 euro, "Vassili Kandinsky". Format vertical, offset. Mise en page de Michel Durand-Mégret. Premier Jour les 5 et 6 juillet à Paris.
- 15 juillet : 0,50 euro, "Eglise de Saint-Père". Format vertical, taille-douce. Dessin et gravure de Jacky Larrivière. Premier Jour les 12 et 13 juillet à St-Père (Yonne).
- 21 juillet : 0,50 euro, "Championnats du monde d'athlétisme". Format horizontal, héliogravure. Dessin d'Eric Fayolle. Premier Jour les 19 et 20 juillet à Paris.
- 1er septembre : série de 6 timbres à 0,50 euro et d'un carnet, "Personnages célèbres : Vidocq, Gavroche, Dantès, Claudine, Nana, Esméralda". Format vertical, héliogravure. Dessin de Serge Hochain, mise en page de Jean-Paul Cousin. Premier Jour à Paris les 30 et 31 août.
- 22 septembre : série de 10 timbres à 0,50 euro, "Portraits de régions". Premier Jour à Paris et dans 9 villes de province les 20 et 21 septembre.
- 29 septembre : bloc-annonce du Salon du Timbre 2004. Premier Jour les 27 et 28 septembre à Paris.
- 13 octobre : 0,50 euro, "Pontarlier". Taille-douce. Premier Jour les 11 et 12 octobre à Pontarlier (Doubs).
- 27 octobre : 2,50 euros, bloc "collection jeunesse : les véhicules utilitaires". Format vertical, héliogravure. Premier Jour les 24, 25 et 26 octobre à Paris, Dunkerque, Lyon et Montville.

PRECISIONS SUR LES EMISSIONS DU DEUXIEME TRIMESTRE :

Le changement de tarif intervenu le 1er juin a considérablement bouleversé le calendrier des émissions annoncé dans la précédente Gazette. Nos lecteurs voudront bien nous en excuser. Rappelons que, compte tenu des délais d'impression, cette rubrique est "bouclée" environ un mois et demi avant la sortie de La Gazette, et que chaque lecteur est invité à vérifier auprès de son bureau de poste les informations qui y sont données.

- L'émission de la série "Personnages célèbres" n'a pas eu lieu comme prévu fin avril, elle a été reportée à la rentrée.
- Timbre "Bérégofov" : vente anticipée avec cachet grand format illustré sans mention Premier Jour à Clichy (92).
- Le timbre "émission commune France-Slovaquie" a été dessiné et mis en page par Josef Balaz et Martin Cinovsky, et non Claude Jumelet. La valeur faciale est passée à 0,50 euro. Elle a fait l'objet d'une pochette "émission commune".
- Le timbre "Charte de l'Union Européenne" a été mis en vente anticipée les 8 et 9 mai. Le Premier Jour a eu aussi lieu à Aix-en-Provence.
- Le timbre "Europa, l'art de l'affiche" reproduit une œuvre de Raymond Savignac, et non un dessin de René Mettler. Le Premier Jour a eu lieu à Strasbourg, et non à Paris.
- Emission non annoncée dans la précédente Gazette : 0,50 euro, "Porte-avions Charles de Gaulle". Format horizontal, taille-douce. Dessin de Pierre Courtois, gravure de Pierre Forget. Premier Jour le 8 mai à Toulon, vente générale le 12 mai.
- Emission non annoncée dans la précédente Gazette : 0,75 euro, "Michel-Ange, Esclaves". Format vertical, taille-douce. Dessin et mise en page de Martin Mörck. Premier Jour les 24 et 25 mai à Paris, vente générale le 26 mai.
- 26 mai, bloc "La France à vivre" : 10 timbres à 0,50 euro chacun ayant pour thème "les cabines de bain", "la pétanque", "la pêche au carrelot", "les vignobles de Champagne", "la porcelaine", "le cassoulet", "Guignol", "la crêpe", "le camembert" et "le foie gras". Format horizontal pour les six premiers, vertical pour les 4 derniers. Premier Jour les 24 et 25 mai au Touquet, à Marseille, Lyon, St-Palais-sur-Mer, Concarneau, Epernay, Camembert, Limoges, Castelnaudary, St-Sever et Paris.
- Le timbre "Mulhouse" a vu sa valeur faciale passer à 0,50 euro.
- Emission non annoncée dans la précédente Gazette : bloc de 5 timbres à 0,50 euro chacun, "Anniversaire, le Marsupilami". Format vertical, héliogravure. Dessin et mise en page de Batem. Premier Jour les 31 mai et 1er juin à Paris, vente générale le 2 juin.
- Emission non annoncée dans la précédente Gazette : série de 6 "Marianne" correspondant aux nouveaux tarifs : 0,58 euro, 0,70 euro, 0,75 euro, 0,90 euro, 1,11 euros et 1,90 euros. Premier Jour les 31 mai et 1er juin à Paris, vente générale le 2 juin.
- Emission non annoncée dans la précédente Gazette : 2 nouveaux timbres préoblitérés, correspondant aux nouveaux tarifs : 0,29 euro et 0,33 euro. Vente générale le 2 juin. Pas de Premier Jour.
- 16 juin : 0,50 euro, timbre "Vacances". Format horizontal, offset. Œuvre de François Boisrond, mise en page de Valérie Besser. Premier Jour à Paris, Canet-en-Roussillon et Antibes.
- A noter également la mise en service de deux nouvelles couvertures pour les carnets de 10 timbres "Marianne" : l'une représentant Lucky Luke, l'autre sur le thème de "La France à vivre".

LES PENSEES DU JOYEUX HURON

- Le bloc "Oiseaux d'outre-mer", il sera doublement utile quand on voudra prendre la plume... maintenant que les oiseaux ont des dents !

- Après le timbre sur la machine à laver et un autre sur le chat, voici maintenant un timbre sur le toucan ariel. On attend ceux sur le persil et sur Isabelle Mir.

- Timbre sur Nantes : dans cette ville, il y a toujours quelque chose qui se "tram". Je l'avais bien "LU" !



- Entendu lors du Premier Jour du timbre "Bérégovoy" à Nevers : "moi, ce timbre, il me botte !" !

- Emission franco-slovaque : l'achat est payable par chèque. Cela s'appelle faire un chèque aux slovaques.

- Timbre "droits fondamentaux de l'Union Européenne" : le Premier Jour était initialement prévu au Mans, dans la Charthe !

- Le timbre sur l'art de l'affiche représente une espèce de vache en train de danser. La Poste l'a promis : elle essaiera de faire meuh la prochaine fois !

CA CONTINUE !!

Dans La Gazette d'avril, je prévoyais que nous allions revenir très vite sur le terrain glissant où je vous avais emmenés en regardant nos timbres. Ames prudes, éloignez-vous à nouveau...

La philatélie, comme la communication en général, et la publicité en particulier, s'adresse avant tout à la femme de 40 ans et moins. Elle lui a donc proposé successivement, en mai-juin, tout d'abord un homme VRAIMENT nu (c'est la première fois, non?), avec l'Esclave de Michel-Ange, puis des mains viriles calculant une dimension entre des boules avantageuses ("tu tires ou tu pointes ?", croit-on entendre en regardant ce timbre), une vue des vignobles de Champagne (mais si, vous savez, la bouteille qui crache quand on la secoue...), une marionnette (je n'ai pas dit "un mari...") tenant entre ses bras un bâton on ne peut plus suggestif, et enfin un animal réputé pour sa longue, très longue queue.

Manifestement, la philatélie s'adresse aujourd'hui aux femmes qui ont des manques à combler : il est d'ailleurs significatif que le timbre "Vacances" de cette année représente une famille sur la plage dépourvue du père... Ce timbre me rappelle la

les mots croisés, par Ludo.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT :

- I. Pays de l'émission commune de mai 2003.
- II. Halai le chaland. Article d'outre-Pyrénées.
- III. Pour la suite. Une sorte de dent.
- IV. Il fit l'éloge du 1 vertical. Unité de mesure.
- V. On peut observer son célèbre monument sur le timbre.
- VI. Marque de qualité. Il est étain ! Pronom.
- VII. Pour y arriver, il faut sortir du liquide. Genre littéraire qui se veut amusant.
- VIII. Porté par le 1 vertical sur le timbre. Préfixe récent.
- IX. Nom d'Arturo. On l'adore !
- X. Le 1 vertical est accidentellement décédé près de cette ville.

VERTICALEMENT :

1. Le personnage représenté sur le timbre du I horizontal.
2. Peut rapporter plus que la philatélie ! Ce que vous fait le négociant en philatélie quand il vous accorde une remise.
3. Quand on a le choix. Courte distance. Regarda de façon indiscreète.
4. Pour elles, tout va de mâle en pis.
5. Ce dont ne manque pas un type culotté. Précèdent les autres. Chiffre romain.
6. Complète le week. Peu futés.
7. Quand la une est bouleversée. Le doigt de pied.
8. Morceau d'intestin. Peu de chose, en Grèce et ailleurs.
9. Cri de joie. Fin de verbe. Vaut un code.
10. Graveur du timbre dont il a été question ici plusieurs fois.

Solution dans le prochain numéro.

célèbre contrepèterie qui a longtemps figuré en façade des bureaux de poste : "choisissez les plages vertes". Comme quoi le sujet était déjà arrivé ... par la bande. A quand donc un timbre sur Frédéric Dard ?

Le Huron

P.S. Vous ne trouvez pas drôle, vous, que ce type de texte soit publié sous une page intitulée "détente" ?

service(s)

UN NOUVEAU SERVICE A L'UNION : PAP INFOS.

Entériné par l'AG d'Hautville, ce nouveau service propose quelque chose qui n'existe nulle part sur le **marché philatélique** : une revue mensuelle qui publie toutes les sorties de **prêt-à-poster local en France**. Un seul critère pour cela : être vendu à un guichet de bureau de Poste !

Il paraît actuellement des dizaines de PAP locaux par mois, de la plus grande à la plus petite commune. **PAP Infos** s'est donné comme ambition de les recenser toutes ! C'est un travail **titanesque**, pour lequel il a fallu écrire à toutes les directions départementales de **La Poste**, car il n'existe pas, contrairement aux timbres, de service national de **La Poste** qui les centralise. Dès le n° 2, paru le 15 mai, la rédaction de PAP Infos annonçait que plus du tiers de ces directions lui fournissaient déjà des informations régulières !

Pour chaque PAP, la revue précise le timbre utilisé, le format, l'existence d'un précaillage, un descriptif du visuel, les couleurs, le texte, la date de sortie, le tirage, le n° de lot et le n° intérieur, et précise chaque fois que possible si un cachet spécial ou une flamme concordante existent.

L'abonnement annuel est de 8 euros pour les adhérents de l'UPT, payable par chèque... ou par PAP (16 PAP). PAP Infos recherche aussi des correspondants dans les départements où La Poste ne lui a pas répondu. L'abonnement est également ouvert aux personnes extérieures à l'Union, pour un coût annuel de 25 euros. La revue est adressée par voie postale traditionnelle (dans un PAP local, évidemment) ou par courrier électronique, au choix de l'abonné. A terme, la revue devrait avoir une rubrique petites annonces, et faire paraître des articles sur les PAP locaux (listes départementales, un recensement est en cours). Contact : F. Mennessiez, UPT, BP 849, 85021 La Roche sur Yon CEDEX, ou via le secrétariat national de l'UPT.



RETRAIT DE PAP

Pratiquement passé inaperçu, le retrait d'une multitude de PAP a eu lieu des guichets de La Poste le 31 mai. Il s'agit de tous les PAP comportant des timbres avec valeur faciale (à 0,46), qui ne correspondent donc plus au nouveau tarif applicable depuis le 1er juin, ainsi que divers PAP qui ont été manifestement jugés périmés. La circulaire de La Poste prévoyant le retrait comportait 91 références de produits ! On y trouve pêle-mêle les PAP avec timbre euro rouge, Magritte, Aimer accueillir, Arobase, et pièce d'un euro (timbre rond) ; les séries locales Nimes, Rocamadour, Collioure, Réunion, Guadeloupe, Martinique, Delgrès, Pyrénées-Atlantique; les séries "Voyage d'une lettre", "Un siècle d'émotions", "Bonjour l'Europe", Bretecher, Carrement foot, Rugby; diverses enveloppes PAP sur les vœux, joyeux anniversaire, bonne fête; et tous les PAP locaux avec des timbres dotés d'une valeur faciale (euro rouge, pièce d'un euro, Magritte, etc). C'est donc l'opération "grand nettoyage" ! La chasse est désormais ouverte uniquement entre les collectionneurs... Seuls restent en vente les PAP les plus récents, et dont les timbres sont démunis de valeur faciale, ainsi que les PAP locaux revêtus de la figurine "Marianne", dans ses deux déclinaisons : "République Française" et "RF" ou d'autres timbres sans faciale (exemple, Magritte sans faciale). Mais on ne voyait pratiquement plus depuis un an de nouveaux PAP locaux avec des timbres euro (ou autres, avec faciale), et certaines séries ont d'ores et déjà été remplacées par les mêmes figurines sans valeur (série Pyrénées-Atlantique, par exemple).

F. M.



PETITES ANNONCES

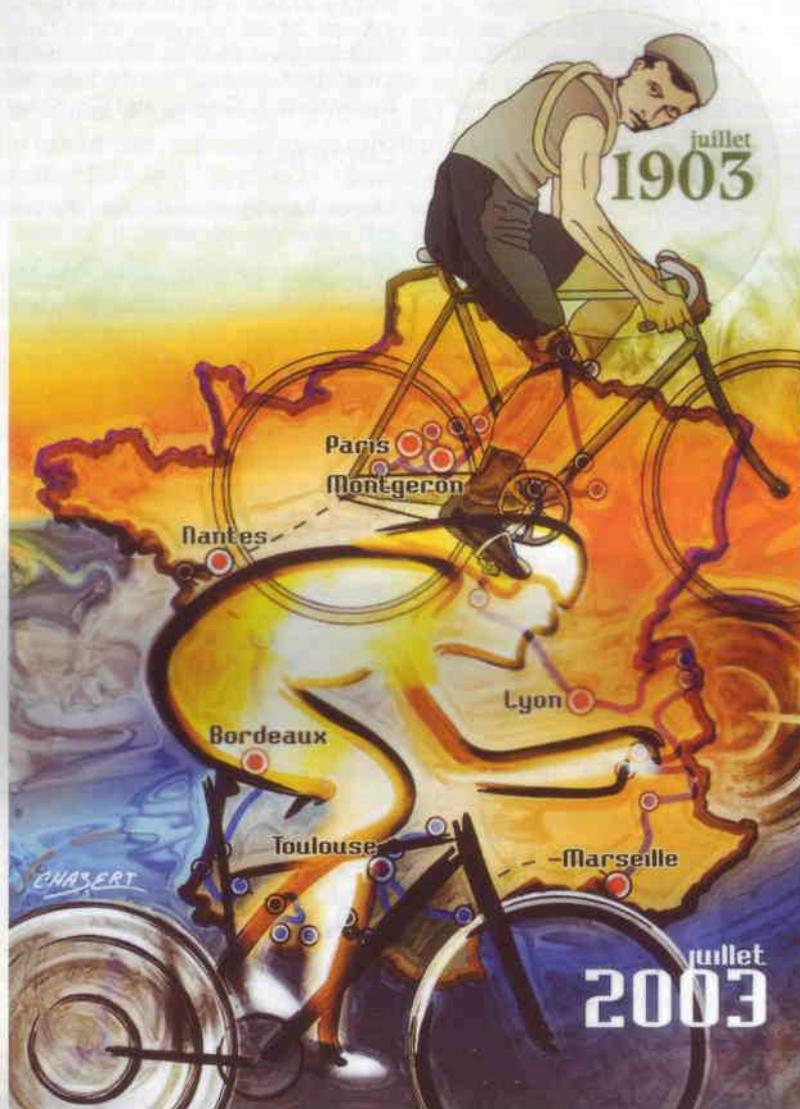
Les petites annonces de La Gazette sont **gratuites pour les adhérents de l'Union** et les abonnés. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées (ou recopiez le tout), et expédiez-les avant le 5 août 2003 à : Danielle Sié, 8 rue Carnot, appt 38, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. (aucun numéro d'adhérent n'est à fournir pour les abonnés)

.....

 NOM.....PRÉNOM.....ADHÉRENT N°.....
 ADRESSE.....

- Attention ! Compte tenu de la charge considérable que représente la gestion du service des petites annonces, chaque demande n'est valable qu'une fois. Il convient d'établir une nouvelle demande pour chaque nouvelle parution.

- Rappel : ces annonces sont à caractère strictement associatif. Les lecteurs de **La Gazette** qui en constateraient un usage abusif sont invités à en aviser la rédaction.



**CARTE POSTALE CREEE POUR L'UNION
PAR CHRISTIAN CHABERT
POUR LE CENTENAIRE
DU TOUR DE FRANCE CYCLISTE (cf page 5)**